

Saint Denis le 21 Novembre 2019



CSE DIRECTIONS TECHNIQUES

Présentation du nouveau PAI ARGOS

La présentation par Anne-Sophie NABOULET, maitrise d'ouvrage projet Argos, fut assez technique.

Avec comme cible la réduction de cout basée sur une analyse initiales des sites de Rennes P23 et P26

Régénérer plus de postes grâce à -15% par poste ARGOS avec un même volume financier tiré du plan de régénération du réseau.

Pour Mr Chabanel avec ces changements il y a matière pour établir une vision de GPEC 2020-2030.

Il n'y a pas de projet de spécialisation de PRI sur ARGOS à proprement dit, seule la cartographie de régénération décidera des ressources employées.

Les compétences des agents d'études et essayeurs devra évoluer avec plus de « faire-faire ».

→ On reste dans la théorie pour les gains financiers et de temps annoncés. Les gains de maintenance sont aussi à prouver.

L'UNSA met en avant la crainte des agents vis-à-vis de ces transformations, des pertes de compétences techniques des agents spécialisés au profit des industriels.

Point d'avancement Etude & Expertise

Présentation par Valérie BOURGOUIN du volet 2.

Les sauts de performance présentés, avec un gain de 600M d'€ de volume de projets réalisés cout/délais, ne sont pas ressentis de la même manière par les agents que par la direction.

L'antagonisme entre polyvalence et expertise avec des indicateurs est difficilement compréhensible.

→ Les RPS sont-ils réellement pris en compte dans Etude et Expertise.

Informations trimestrielles T3 2019

Présentation des fichiers décrivant la situation des effectifs CP/GRH0254 et des intérimaires.

Les missions d'intérimaires qui ne peuvent être employés, d'après le code de travail, que pour compenser un accroissement temporaire d'activité ou de salariés absents.

→ Pour l'UNSA la lecture de ces documents sur les intérimaires ne correspond qu'aux travaux temporaires. Hors depuis 2008 nous avons vu s'accroître le nombre d'intérimaires de manière déguisée avec lien de subordination. Parfois même ils appartiennent aux organigrammes de nos PRI. Ils ont accès à toutes nos données. Cela nous amène à penser que les chiffres sont faussés vis-à-vis de la réalité.

Dans le même esprit, il y a un certain nombre de retraités qui tiennent des missions récurrentes dans nos locaux et sur nos LPA.

Commission harcèlement

Le sujet doit être mis à la connaissance de tous les agents par mesure de prévention.

Un article paraîtra pour évoquer des bonnes pratiques.

→ Organisation future d'un jeu concours pour sensibiliser les agents.



Commission ASC

Réunie le 4 Novembre, un des sujets a été de définir les conditions générales de voyages.

Il s'agit donc d'un tirage au sort des agents qui seront demandeurs. Chaque agent a les mêmes chances de participer au voyage.

Lors des inscriptions suivantes, il y aura prise en compte (en cas de tirage au sort) des agents ayant déjà bénéficiés de prestations des ASC par le passé.

→ Pour compléter, l'ensemble des membres de la commission des ASC se sont mis d'accord pour définir la méthode la plus équitable possible.



Vous connaissez des agents en difficulté ou êtes vous-même confrontés à une situation délicate voire difficile ?

Vous hésitez à en parler ou vous ne savez pas comment ?

→ Vos élus UNSA CSE DT sont disponibles et à votre écoute dans le respect de l'anonymat. N'hésitez pas à les solliciter !

J'adhère à l'UNSA !

CONTRACTUELS
EFFICACE
Service public
Savoir-faire
EXPERTISE
Carrières
Hot-Line Juridique
Autonome
STATUT
Filières
Syndicat de services
Responsable

A l'UNSA-Ferroviaire, moi, j'adhère !

Nom:

Prénom:

Direction:

Adresse Pro:

Collège:

Tél:

Mail:

Fédération UNSA-Ferroviaire

56, rue du Faubourg Montmartre . 75009 PARIS

Tél: 01 53 21 81 80 . federation@unsa-ferroviaire.org

Si vous souhaitez nous adresser des questions ou nous faire part de vos suggestions : csedt@unsa-ferroviaire.org

Si vous souhaitez consulter nos informations en ligne : <https://www.unsa-ferroviaire.org>



UNSA-FERROVIAIRE SNCF